



COTISATIONS 2022 AU RESEAU FRANCE STATION NAUTIQUE

DROIT D'ENTREE 7 910€ HT

- Périodicité : Mois de décembre de l'année de délivrance du Label
- Echéance de paiement : avant le 31 décembre

COTISATIONS DES MEMBRES ACTIFS

Population DGF (*)	Part fixe	Part variable
Population DGF de plus de 50 000	7 500€ HT	+ 0,02€ HT par habitant de la population DGF
Population DGF entre 25 000 à 50 000	6 000€ HT	
Population DGF entre 10 000 à 25 000	5 500€ HT	
Population DGF de moins de 10 000	5 000€ HT	

() Population utilisée pour le calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement des communes et des EPCI (source : www.dotations-dgcl.interieur.gouv.fr/consultation/dotations_en_ligne.php)*

- Périodicité : Appel annuel au mois de janvier
- Echéance de paiement : avant le 31 mars de l'année concernée

COTISATION DES MEMBRES DE DROIT 150€ HT

- Périodicité : Appel annuel au mois de janvier
- Echéance de paiement : avant le 31 mars de l'année concernée